

Cfdt:

BNP PARIBAS

02 Juillet 2026

**LE BON CONTACT,
C'EST NOUS !**



LAETITIA GUICHARD
06 98 37 44 95



ALEXANDRA GROLEAS
06 68 49 63 91



ALEXANDRE BERTHELOT
06 98 37 54 31



JULIE LEQUEUX



TSVETELINA IVANOVA
06 14 79 90 41



NICOLAS TARDY
06 98 90 73 65



CAROLINE MELON



JEAN JACQUES FRAILLON



DAVID REIGNIER



PATRICIA GOURBEYRE

Au 17 juin, 73 véhicules échus dont les conducteurs sont éligibles à Car Plus.

Nouvelle Politique Véhicules

Juin 2026

RHÔNE ALPES AUVERGNE

En même temps que BPE continue de perdre des clients chaque année, les moyens à disposition des conseillers/managers suivent la même pente : descendante !

Si le verdissement de la flotte semble incontournable, BNPP s'inscrit logiquement dans cette démarche écologique « louable ».

La manière d'y aller est plus que brutale et malheureusement pas adaptée à tous les cas (métiers / lieu géographique etc.).

Sous le leitmotiv du verdissement, de l'impact RSE, le groupe compte bien réaliser de nouvelles économies en continuant à supprimer certains avantages !

Fin des véhicules attribués de manière unilatérale par BNPP

(et pourtant les « véhicules attribués » faisaient très souvent partie intégrante du « deal » lors de la prise de poste)

Les véhicules attribués le resteront jusqu'à la fin de leurs contrats respectifs.

LES POOLS DE VÉHICULES



- Demain, tous les véhicules restants seront en « pool » sans aucune visibilité sur l'endroit, leur taille.
- L'outil de réservation est trop peu performant (V-room)
- Une perte d'efficacité commerciale à prévoir ?
(« vous souhaitez un rdv en urgence ? Cher client, il faudra attendre que je puisse récupérer un véhicule »)

Pour la CFDT, il est important que la Région réfléchisse en amont au bon emplacement des pools et à bien dimensionner le parc des véhicules mutualisés pour vous éviter des « va-et-vient inutiles ».

[Consultez notre guide Car Plus](#)



L'OFFRE CAR +

Quant à Car Plus, l'offre est certes non obligatoire, mais semble peu intéressante pour convenir au plus grand nombre.

- Des tarifs « ARVAL » semblant « excessifs » par rapport au marché
- Eligibilité à partir de 8 000 kms (professionnels uniquement) trop restrictif, créant des inégalités et des frustrations
- De trop nombreux métiers « exclus » de l'offre
- Limité à 10 000 kms à titre privé par an (n'est ce pas insuffisant ?)
- Des commandes annulées à posteriori (tarif changeant et/ ou modèle plus disponible)
- Une offre inutilement complexe...